

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 NOVEMBRE 2025

DATE DE CONVOCATION :
20 novembre 2025

DATE D'AFFICHAGE :
20 novembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : 8

PRESENTS : 5

VOTANTS : 5

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, s'est réuni à la mairie le Conseil Municipal, légalement convoqué, sous la présidence de Monsieur Pascal COUTEY, Maire.

Etaient présents :

Pascal COUTEY, Clément FONTAINE, Frédéric LEROUX, Maël MORELLI, Alain RENAUT

Absents: Mathieu DELALONDRE, Sébastien HOMONT, Eric LARRAY

Formant la majorité des membres en exercice.

Clément FONTAINE a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

1. Assurance statutaire

M. le Maire rappelle que les collectivités territoriales sont tenues de continuer à verser à leurs agents leur rémunération en cas d'arrêt maladie et qu'il est donc possible, dans ce cadre, de souscrire à une assurance dite statutaire.

La commune avait adhéré en 2023 à un contrat d'assurance souscrit par le Centre de Gestion pour le compte de nombreuses communes dans le Département qui prendra fin au 31 décembre 2026.

Le Centre de Gestion propose aux communes de l'autoriser à engager la procédure de mise en concurrence pour le renouvellement de ce contrat mutualisé pour la période 2027-2030.

La commune aura le choix ensuite de souscrire ou non au contrat proposé.

M. le Maire propose au conseil de l'autoriser à accepter la proposition du CDG et signer tout document y afférent.

7 voix pour.

2. Sortie scolaire

L'école élémentaire d'Etretat a formulé une demande de participation financière à la mairie pour un voyage scolaire de 3 jours (Mont-Saint-Michel, Saint-Malo, souterrain). 4 élèves seraient concernés par ce séjour.

Après discussion, il est proposé de participer à hauteur de 1 000€ pour la coopérative scolaire et d'octroyer une aide financière sur le reste à charge des familles à hauteur de 150€ maximum par enfant.

Proposition votée à l'unanimité.

Questions diverses :

- M. le Maire informe le conseil que le véhicule communal sera très prochainement équipé bâches à l'arrière et sur les côtés de la cabine afin de protéger les utilisateurs et l'intérieur des intempéries.
- M. le Maire revient sur le sujet de l'élagage non réalisé rue du Riboudin. Cela engendre maintenant des soucis de raccordement à la fibre d'une maison en bas de la rue. A la demande du Maire, Orange et Enedis sont venus sur place constater le manque d'élagage. Si la propriétaire de la parcelle ne fait pas le nécessaire, la mairie fera intervenir une entreprise et la facture sera à sa charge.

- Enquête publique PLUi : la mairie a apporté 2 remarques qui ont été prises en compte, l'une demandant le classement du tilleul derrière la mairie et l'if du cimetière en arbres remarquables et l'autre demandant le classement de la parcelle derrière la mairie en zone naturelle.
- M. le Maire indique que le nouveau locataire est installé dans le logement communal et que tout se passe bien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40

Ont signé avec Nous, les membres présents, Le Maire, L'Adjoint et Les Conseillers Municipaux,

Pascal COUTEY	Clément FONTAINE
Alain RENAUT	Eric LARRAY <i>absent</i>
Mathieu DELALONDRE <i>absent</i>	Maël MORELLI
Sébastien HOMONT	Frédéric LEROUX